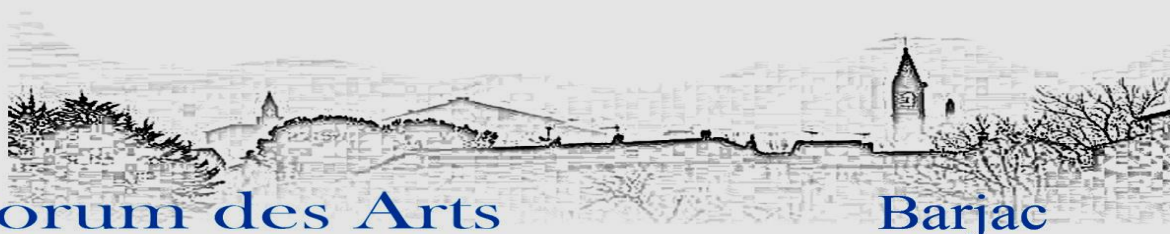




Forum des Arts

Barjac



Commission du Forum des Arts
Madame Nicole MAILLE, Présidente
Font Malliaque
30430 – BARJAC

Barjac le 16/02/2018

DOSSIER DE CANDIDATURE ET MODALITES

Forum des Arts de Barjac
Du samedi 18 août au dimanche 2 septembre 2018 dans les salles du château

Pour présenter votre candidature, veuillez nous faire parvenir **par mail uniquement** à forumdesarts@laposte.net **au plus tard le 1^{er} mai 2018:**

- 5 photos de vos travaux récents, représentatives des oeuvres que vous pourrez exposer, en précisant le format, et la technique utilisée. Les photos doivent être **de bonne qualité**.
 - Un bref CV (pas plus de 10 lignes), avec vos coordonnées complètes.
 - L'adresse de votre blog ou de votre site internet, si vous en avez un.
- Les dossiers non conformes seront refusés.

La commission se réunira dans le courant du mois de mai pour sélectionner une quinzaine d'artistes parmi les candidats. Si votre candidature est retenue :

Pour les peintres et les photographes :

Il est prévu environ 3 m linéaires
Prévoir attaches et crochets (cimaises à disposition).

Pour les sculpteurs et les céramistes :

Les socles ne sont pas fournis, mais nous mettons des tables à votre disposition.

Pour tous les artistes exposants:

Engagement d'assurer une journée de garde (ou en cas d'impossibilité, 20 € de dédommagement à verser à l'association).

Heures d'ouverture de l'exposition : de 10 h à 12 h, et de 16 h à 19 h.

*Accrochage : sera précisé ultérieurement.

Vernissage le samedi 18 à 18 h 30.

Décrochage le dimanche 2 septembre à partir de 17 h. Pour la bonne tenue de l'exposition, et par respect pour les autres exposants, aucun décrochage ne pourra être effectué avant.

Le montant de la participation aux frais d'organisation (timbres, affiches, invitations et vernissage) sera de **20,00 €**, que vous devrez nous faire parvenir par chèque en même temps que la fiche d'inscription remplie et signée. Aucune inscription ne sera validée sans le règlement de cette somme. En cas de désistement, elle sera conservée par l'association.

Notre assurance responsabilité civile accident ne garantit pas les œuvres exposées en cas de vol. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par téléphone ou par mail.

Bien cordialement,
La commission du Forum des Arts

**Le nombre d'œuvres n'est pas obligatoirement limité à 5 par artistes, mais cela dépend évidemment du format des œuvres à exposer. Afin d'harmoniser l'exposition, la commission se réserve le droit de changer la disposition des œuvres.*